



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et
des solidarités**

Nanterre, le 27 mars 2023

Affaire suivie par : Maryvonne DENIS
Tel : 01.47.86.42.42
Courriel : drieets-idf-ud92.accord-entreprise@drieets.gouv.fr

GENIUS HOLDING
81 RUE DE SILLY

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

A l'attention de Monsieur Mohamed
ELLOUZE

Récépissé de dépôt N° T09223041178

Le directeur régional certifie qu'en application des articles L.2231-6, L.3313-3, L.3323-4, L.3323-6, L.3332-9, L.3345-1, L.3345-2, L.5121-12, D.2231-2 à 8, D.2323-9, D.2323-12-2, D.3313-1, D.3313-2, D.3313-3, D.3313-7-1, D.3323-2, D.3323-8, D.3345-1 à 5, R.2231-9, R.3332-4, R.3332-5, et R.5121-29 du code du travail, et des articles L.138-31 et L.911-1 du code de la sécurité sociale, il a été déposé le **24/03/2023** :

Décision unilatérale de l'employeur instaurant un régime d'Intéressement du 24/03/2023

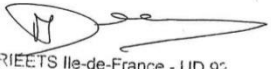
Date de signature : 24/03/2023

Par : GENIUS HOLDING
N° SIRET : 92002826300019

En foi de quoi, il délivre le présent récépissé pour servir et valoir ce que de droit.

Pour le Responsable du Pôle Travail

Maryvonne DENIS


DRIEETS Ile-de-France - UD 92
Service des relations du travail
11 Boulevard des Bouvets
CS 70146
92741 Nanterre Cedex

Le présent récépissé ne constitue en aucun cas la reconnaissance de la conformité du contenu du texte déposé au regard des dispositions légales et conventionnelles ; ni même une reconnaissance de sa conformité au regard des dispositions légales qui président à ses modalités de conclusion.

La validité de tout texte peut être contestée devant le juge judiciaire